

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 27 JANVIER 2026 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 janvier 2026, s'est réuni à la salle des fêtes de Chorges, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEUD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEUD Chantal, PARPILLON Christian, SILVE Wiebke, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor.

Absents excusés: SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à EYMEUD Chantal, DIDIER Alexandre donne pouvoir à CEARD Audrey, MARROU Jehanne donne pouvoir à AUDIER Marc, METTAVANT Colette donne pouvoir à BERENGUEL Victor, GOURLAIN Mireille.

Absents: RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert, MAILLARD Laurent.

RAPPORT N° 2026/27 : SMICTOM : Investissements Travaux d'aménagement des ateliers.
Remplace la délibération 2024/249 du 08 octobre 2024

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie SMICTOM Serre-Ponçon en date du 12 janvier 2026 ;

Le pôle Ressourcerie de la régie SMICTOM, pour améliorer le réemploi dans le matériel électroménager et pour optimiser l'atelier menuiserie avec une activité sablage, s'oriente vers des travaux de réaménagement et d'agrandissement des ateliers existants.

A ce stade, le plan prévisionnel est basé sur des évaluations. Le marché des travaux sera prochainement publié ce qui nous permettra de préciser les coûts de cette opération. Au niveau des recettes, seule la subvention du département reste en attente.

Plan prévisionnel ANNEE 2026

Partenaires	Taux	Montant €	Observations
Aménagement et construction Bâtiment			
ADEME	19,85 %	25 831.20 €	Accordé
REGION – Contrat « Nos territoires d'abord »	13,85 %	18 000 €	Subvention accordée
ECOLOGIC – Soutien à la création d'un atelier D3E	25,80 %	33 500 €	Soutien financier acquis de 2023 à 2026
CONSEIL DEPARTEMENTAL	20,00 %	26 000 €	Dossier déposé en janvier 2026
AUTOFINANCEMENT	20,50 %	26 668.80 €	
SOUS-TOTAL	100 %	130 000 €	

Equipement et outillage			
ADEME	53,85 %	7 022.40 €	Accordé
ECOLOGIC	23,08 %	3 000 €	Soutien acquis de 2023 à 2026
AUTOFINANCEMENT	23,08 %	2 977.60 €	
SOUS-TOTAL	100 %	13 000 €	

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

- **D'ADOPTER** le plan de financement ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Madame la présidente à engager les actions ;
- **D'EFFECTUER** toutes les démarches nécessaires à la conduite de ce projet.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La Présidente,




Chantal EYMEOUD